



HAL
open science

Les cervidés gravés sur bloc de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône)

Jules Masson Mourey, Agathe Desmars, Jean-Jacques Malmary, Gabrièle Larguinat-Turbatte

► To cite this version:

Jules Masson Mourey, Agathe Desmars, Jean-Jacques Malmary, Gabrièle Larguinat-Turbatte. Les cervidés gravés sur bloc de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône). Documents d'archéologie méridionale, 2024, 45, pp.25-34. hal-04770249

HAL Id: hal-04770249

<https://hal.science/hal-04770249v1>

Submitted on 6 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jules MASSON MOUREY, Agathe DESMARS, Jean-Jacques MALMARY, Gabrièle LARGUINAT-TURBATTE

Les cervidés gravés sur bloc de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône)



Résumé :

En 1951, Henri Rolland exhume un fragment lapidaire réemployé comme gradin dans la salle d'assemblée de *Glanum*. Celui-ci porte des gravures animales schématiques dont le style évoque notamment les décors équins sur blocs de l'oppidum des Caisses, placés au moins au premier âge du Fer. L'occasion s'est présentée de réaliser l'examen complet du fragment et la description détaillée, grâce à la RTI, de ses quatre figurations zoomorphes – dont trois étaient encore inédites. L'existence d'images de cervidés provenant du « sanctuaire indigène » constitue un élément de réflexion important pour la compréhension des phases les plus anciennes du site.

Mots-clés :

Glanum, Alpilles, iconographie, gravures, cervidés, âge du Bronze final, premier âge du Fer, Reflectance Transformation Imaging

Abstract:

In 1951, Henri Rolland exhumed a lapidary fragment reused as a bleacher in the *Glanum* assembly hall. It bears schematic animal engravings which style evokes in particular the equine decorations on blocks from the Caisses oppidum, placed at least in the Early Iron Age. The opportunity arose to carry out a complete examination of the fragment and a detailed description, thanks to RTI, of its four zoomorphic figurations – three of which were still unpublished. The existence of deer images from the “indigenous sanctuary” is an important element for the understanding of the oldest phases of the site.

Keys-words:

Glanum, Alpilles, iconography, engravings, deer, Late Bronze Age, Early Iron Age, Reflectance Transformation Imaging

1. Introduction

C'est au début des années 1950 qu'Henri Rolland, responsable des fouilles de *Glanum* depuis 1942, fit connaître un « fragment de pilier » orné d'une « figure d'équidé [...] de technique très archaïque » (Rolland 1951, 206 ; 1953, 8) dont le rapide croquis publié alors pouvait bel et bien évoquer un cheval, quoique sans encolure marquée, ni crinière, et la queue inhabituellement dressée. À la fin des années 1960, la gravure zoomorphe se voyait désormais décrite par le même auteur comme « un cervidé à queue de cheval » (Rolland 1968, 13-14) ; le cliché noir et blanc accompagnant cette fois le propos révélait en effet la présence de bois sur la tête de l'animal (et donc l'inexactitude du croquis de 1951)¹. Au milieu des années 1980, tandis que le bloc – maintenant inventorié sous le numéro 5237 – apparaît temporairement égaré, il est encore fait mention, sur l'une de ses faces, d'« une figure d'animal difficilement définissable, quadrupède tourné à droite, équidé ou cervidé » (Bessac, Bouloumié 1985, 147, 163). Au début des années 2010, la créature du bloc 5237 mue de nouveau, en un « cheval à tête radiée » (Py 2011, 20), avant qu'Yves Marcadal, excellente photographie couleur à l'appui, n'en fasse tout bonnement – et fort légitimement, on va le voir – un simple « cervidé » (Marcadal 2014, 43).

Si la petite histoire du bloc 5237 peut paraître anecdotique, elle est néanmoins le symptôme d'une importante lacune concernant la documentation de l'iconographie préromaine gravée de *Glanum* ; composante essentielle pour la compréhension des plus anciennes phases du site et, par extension, des systèmes symboliques propres aux sociétés provençales de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. Ainsi, la présente note a comme objectifs de livrer pour la première fois une description complète et détaillée du bloc et de ses gravures – car il y en a plusieurs – et, bien que les contextes archéologiques régionaux demeurent incertains, de tenter d'alimenter brièvement les réflexions autour des images protohistoriques dans les Alpilles.

2. Provenance du bloc 5237

À l'été 2022, c'est dans le cadre d'une mission de terrain menée depuis 2019 par deux d'entre nous (JJM et GLT) sur la salle d'assemblée de *Glanum* (ou « bouleutérion », XXIX)² qu'il a été jugé opportun de procéder à une étude

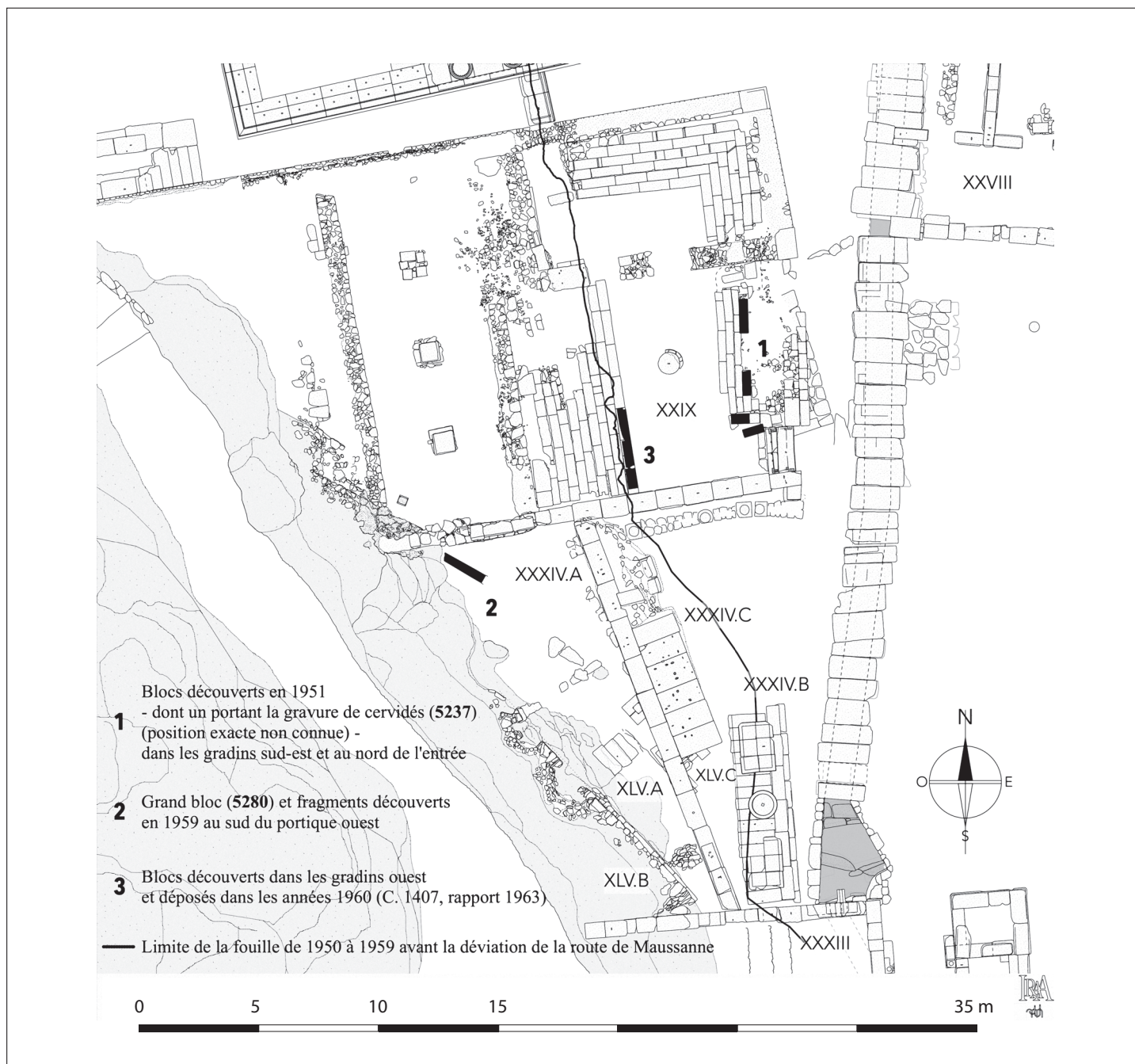
spécifique du bloc 5237 et de ses gravures au dépôt archéologique de la Massane, annexe de l'Hôtel de Sade, à Saint-Rémy-de-Provence.

Mise au jour dès 1950, à la suite du désenfouissement de gradins dans le blocage interne du podium méridional du péribole des temples géminés (XXIII)³, la salle d'assemblée (fig. 1) recelait une série de blocs réemployés dans ses murs, ses gradins et leurs fondations, présentant pour la plupart des arêtes chanfreinées et portant pour certains une à deux alvéoles céphaloïdes. S'il faut envisager que quelques-uns correspondent à des piliers ou des linteaux, nous les désignerons là indistinctement sous le terme de « stèles ». En 1951, lorsqu'H. Rolland poursuivit son exploration le long de la rue du grand collecteur du site et du mur oriental du monument (exploration alors limitée à l'ouest par la route de Maussane-les-Alpilles), quatre exemplaires furent exhumés : un appartenant à la dernière assise conservée du mur nord de l'entrée de la salle d'assemblée, un autre, pris dans le blocage au pied de son seuil primitif, ayant conservé des traces de pigments (Rolland 1958, 55), et, enfin, deux blocs réutilisés comme sièges dans les gradins sud-est, dont un, décoré, est celui qui nous intéresse ici⁴ (fig. 2, n° 1).

En 1959, tandis que la salle d'assemblée peut être entièrement dégagée (consécutivement de la déviation de la route de Maussane), le fouilleur découvre, au sud du portique ouest du monument, une haute stèle à arêtes chanfreinées qui portait encore des traces de peinture ocre rouge et jaune (n° d'inv. 5280) ainsi que les fragments d'autres stèles dont un pourvu de deux alvéoles céphaloïdes⁵ (fig. 2, n° 2).

Un plan de la salle d'assemblée réalisé après la fouille de 1959⁶ atteste également l'existence d'au moins une stèle réemployée à l'extrémité sud de la première assise des gradins ouest⁷ (fig. 2, n° 3). À défaut d'un texte explicatif dans le rapport de 1963, tout porte à croire que ce monolithe (qui affiche des quadrillages incisés sur l'une de ses faces) et deux autres fragments de la même assise furent déposés et remplacés par de nouveaux blocs cette année-là.

Outre ces éléments, précisons enfin que d'autres stèles ont été retrouvées en emploi dans les environs de la salle d'assemblée, parmi le blocage ou au sein des fondations des monuments du secteur sud (XXXIV et XLV) ainsi que dans les fondations du rempart hellénistique et au niveau de la porte charretière (XXXIII) (Bessac, Bouloumié 1985, 147-148 ; Paillet, Tréziny 2003, 233 ; Roth-Congès 2004, 31).



■ 2 : Plan de la salle d'assemblée de *Glanum* et de ses environs avec indication de la position de découverte du bloc 5237 et de diverses autres stèles (© J.-J. Malmary).

3. La Reflectance Transformation Imaging

Deux outils numériques ont été mobilisés pour l'étude du bloc 5237 : la photogrammétrie par corrélation dense,

d'une part, afin d'enregistrer avec précision le volume et les caractéristiques du support ainsi que la position des faces décorées les unes par rapport aux autres (fig. 3), et la Reflectance Transformation Imaging (RTI), d'autre part, pour documenter au mieux le contour et la technologie de chaque gravure (fig. 4).

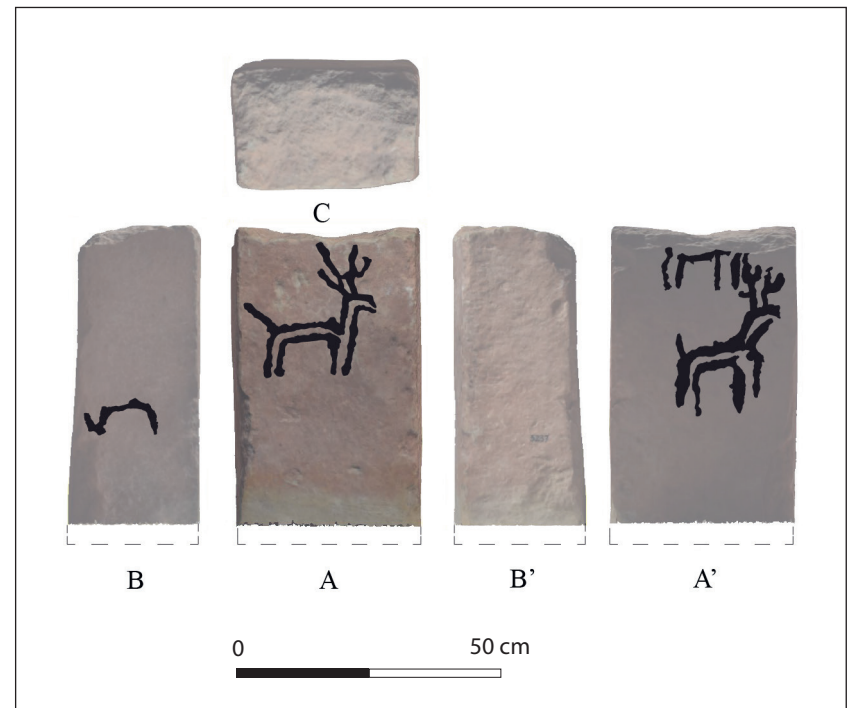
S'il n'est plus utile aujourd'hui de présenter la photogrammétrie (Malmay 2016), la RTI, quant à elle, développée il y a une vingtaine d'années pourtant grâce au Cultural Heritage Imaging (Malzbender *et al.* 2000 ; Malzbender, Gelb, Wolters 2001), reste encore peu répandue en archéologie des images. L'outil a pour fonction, en mobilisant les propriétés de réflectance des objets lorsqu'on leur projette une lumière artificielle selon différents angles d'incidence, d'améliorer la lecture des microreliefs peu visibles, voire invisibles, en conditions normales d'observation. Il s'agit en fait de la formalisation du principe intuitif généralement connu sous le nom de « lumière rasante ». Récemment, l'un de nous a éprouvé l'apport très significatif de la RTI pour l'analyse de l'iconographie néolithique gravée et sculptée du sud-est de la France (Masson Mourey 2019 ; 2021, 32-35).

Le protocole d'acquisition ayant déjà été expliqué par ailleurs (Bièvre-Perrin 2019), nous ne nous y attarderons pas. Rappelons toutefois que l'aménagement d'une obscurité maximale, l'usage d'une source lumineuse puissante, diffuse et de couleur blanche (visant à dessiner un dôme fictif autour du bloc), d'un trépied, d'un déclencheur à distance (l'appareil photographique doit rester parfaitement stable), de sphères de référence fixées sur le bloc ou de part et d'autre de celui-ci (des boucles d'oreilles rondes noires font l'affaire) et la réalisation d'au moins une vingtaine de clichés par face sont les principales conditions nécessaires à la réussite de l'opération. Les logiciels RTIBuilder® v2.0.2 et RTIViewer® v1.1.0, disponibles en licences libres, permettent ensuite de traiter les photographies et de visualiser le résultat généré sous la forme de fichiers dynamiques à même d'être examinés et interprétés à loisir, selon les modes « Default » (visualisation normale) ou « Specular Enhancement » (augmentation artificielle de la spécularité, c'est-à-dire de la capacité réfléchissante de la surface du bloc).

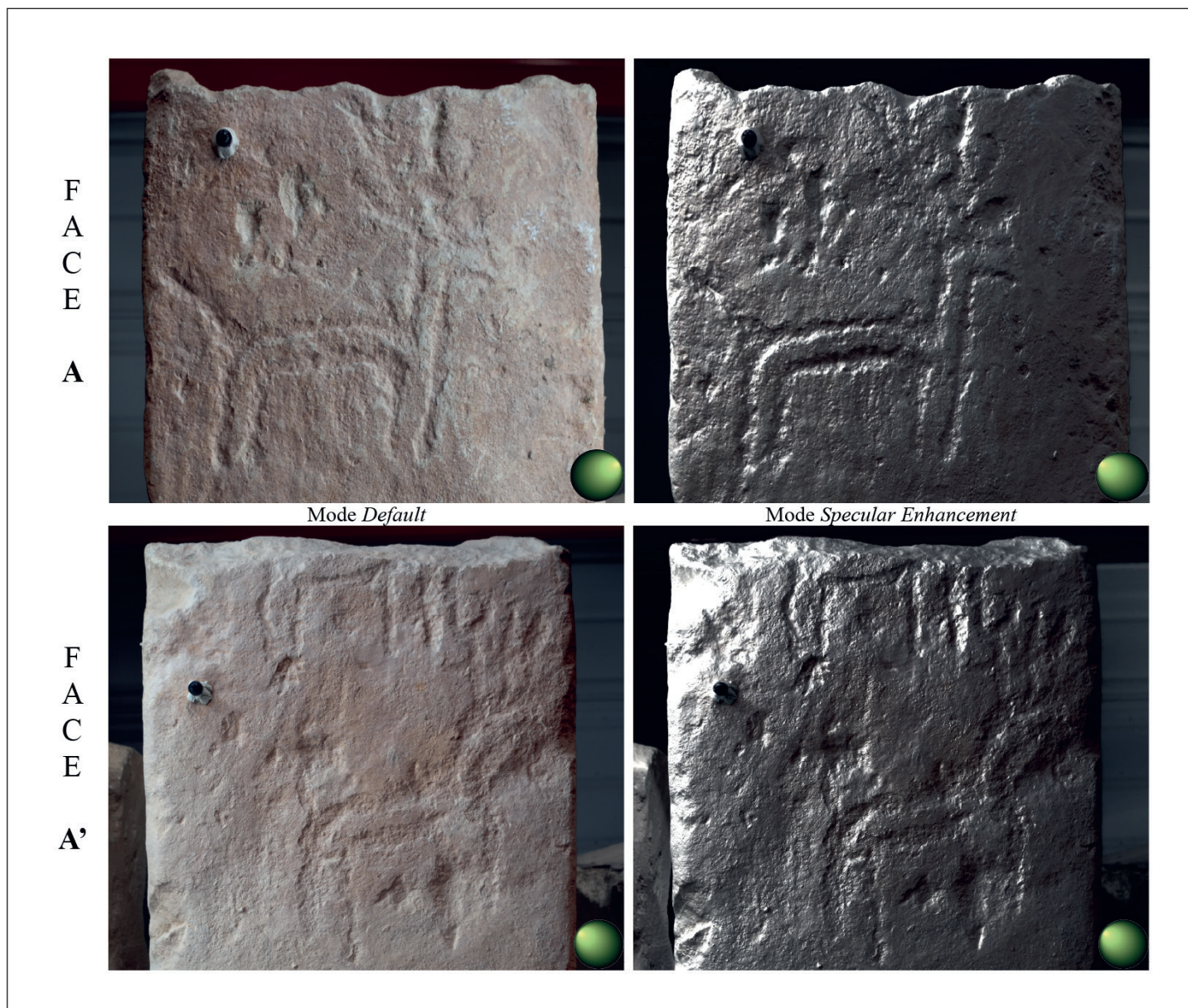
4. Descriptions

Le bloc 5237, haut de 56 cm, large de 33 cm et épais de 23 cm, en calcaire local couleur crème, est de section quadrangulaire et de volume parallélépipédique (fig. 3). Quand elles ne sont pas émoussées, ses arêtes sont toujours vives, non chanfreinées. Les faces A, A' (les deux faces principales), B et B' (le chant droit et le chant gauche) sont régulièrement dressées et présentent des plans nets. Brisé à ses deux extrémités (faces C et C'), le bloc est relativement bien conservé néanmoins. Hormis quelques impacts ici et là, les faces ne présentent aucune altération majeure. À sa base (C'), il conserve les traces d'une restauration ancienne (prothèse en plâtre), peut-être du temps d'H. Rolland. Aucune trace de peinture n'a été observée.

Les quatre gravures occupent trois des six faces du bloc : A, A' et B. Elles ont été obtenues par piquetages irréguliers (les cupules sont plus ou moins profondes, les tracés plus ou moins épais), probablement à l'aide d'un outil lithique à pointe mousse et sans recours à l'incision. Nulle patine différentielle n'a été remarquée et, de fait, leurs contours sont relativement peu nets au premier regard et sans lumière rasante.



■ 3 : Projections orthogonales du bloc 5237 et relevés des faces gravées (A, A' et B). Seule la base (C'), pour des raisons pratiques, n'a pu être enregistrée. La couleur des faces a été estompée afin d'augmenter la lisibilité des gravures, et les pointillés correspondent à la partie du bloc tronquée par la photogrammétrie (© A. Desmars / J. Masson Mourey).



■ 4 : Captures d'écran du logiciel RTIViewer® lors de la visualisation dynamique des faces A (en haut) et A' (en bas) du bloc 5237, selon les modes « Default » (à gauche) et « Specular Enhancement » (à droite). Les boules vertes indiquent la provenance de la source lumineuse (© J. Masson Mourey).

La RTI s'est donc avérée d'un grand secours pour réaliser leur relevé (fig. 3 et 4).

La face A – la seule décrite et figurée jusqu'à présent dans la littérature scientifique – montre un unique quadrupède, en position debout, orienté vers sa gauche. La ligne ventrale et les deux pattes « intérieures » sont figurées au moyen d'un motif en arceau, emboîté dans

les deux tracés disjoints, courbes ou brisés, qui forment, d'une part, la seconde patte arrière, la croupe, la ligne dorsale, le garrot et le haut du crâne, et, d'autre part, la seconde patte avant, le poitrail, l'encolure et la partie inférieure du museau. Au niveau de l'arrière-train, une assez longue queue, droite, est dressée à l'oblique. Les yeux et les oreilles sont absents mais la tête de l'animal est coiffée d'une ramure complexe. Ses dimensions sont

les suivantes : 23 cm de longueur (du bout de la queue à l'extrémité du museau) et 23 cm de hauteur (de la base des pattes au sommet des bois).

La face A' – totalement inédite – est la plus riche en gravures. Elle affiche, pour sa part, deux quadrupèdes debout, l'un au-dessus de l'autre. Le premier, en haut, est malheureusement incomplet. Ne subsistent que les quatre pattes et une ligne ventrale à peine concave, représentées exactement selon le même procédé que celui observé sur la face A (motif en arceau emboîté dans le reste du corps). La moitié supérieure de l'animal se perd dans la cassure. Étant donné la légère inclinaison à droite de la ligne ventrale, on peut supposer que le quadrupède était à l'origine orienté vers sa gauche. Sa plus grande longueur conservée est de 14 cm. Analogie à celui de la face A (quoique plus grossier), le corps du second quadrupède de la face A', tourné vers sa gauche, est composé de trois principaux éléments : un tracé en arceau pour les deux pattes « intérieures » et la ligne ventrale, un tracé courbe pour la seconde patte arrière, la croupe, la ligne dorsale, le garrot et le haut du crâne, et un troisième pour la seconde patte avant, le poitrail, l'encolure et la partie inférieure du museau. La queue est plus courte que celle de l'animal de la face A mais davantage dressée à la verticale. Si les yeux et les oreilles sont encore absents, le quadrupède possède une paire de bois d'allure originale, « en pinces de crabe ». Ses dimensions sont les suivantes : 19 cm de longueur (du bout de la queue à l'extrémité du museau) et 30 cm de hauteur (de la base des pattes au sommet des bois).

Enfin, la face B – elle aussi inédite – présente un motif en arceau doté d'une petite boucle concave à l'extrémité droite (fig. 5). Il pourrait s'agir de l'ébauche d'un quatrième quadrupède : pattes « intérieures » et ligne ventrale (mais à quoi correspond alors la petite boucle concave ?). Cette dernière gravure mesure 13 cm de longueur pour 6 cm de hauteur.

La face B' (chant gauche) est aniconique, comme les deux faces brisées, supérieure (C) et inférieure (C').

D'une manière générale, outre l'uniformité de leurs technologies respectives (piquetage irrégulier, absence d'incision), les quatre gravures zoomorphes du bloc 5237 partagent un mode de schématisation géométrique commun, caractérisé avant tout par l'emploi de motifs en arceau emboîtés pour figurer les pattes « intérieures » et la ligne ventrale. Il s'agit donc d'un ensemble iconographique homogène et certainement synchrone.

5. Éléments de discussion

Ces divers faits établis, quelques pistes de réflexion peuvent être maintenant (ré)activées.

D'abord, la correspondance formelle et technique des images de *Glanum* est importante avec un grand nombre de chevaux gravés de l'oppidum des Caisses, sur la commune de Mouriès (Bouches-du-Rhône), à 8 km à vol d'oiseau au sud-est : motif en arceau pour les pattes « intérieures » et la ligne ventrale, piquetage (fig. 6, n° 1). Les supports des gravures de Mouriès ; des stèles, des piliers et des linteaux de section quadrangulaire, aux arêtes chanfreinées ou vives et aux dimensions comparables à celles du bloc 5237 (largeurs et épaisseurs comprises entre 20 et 37 cm), furent extraits par Fernand Benoit des parements

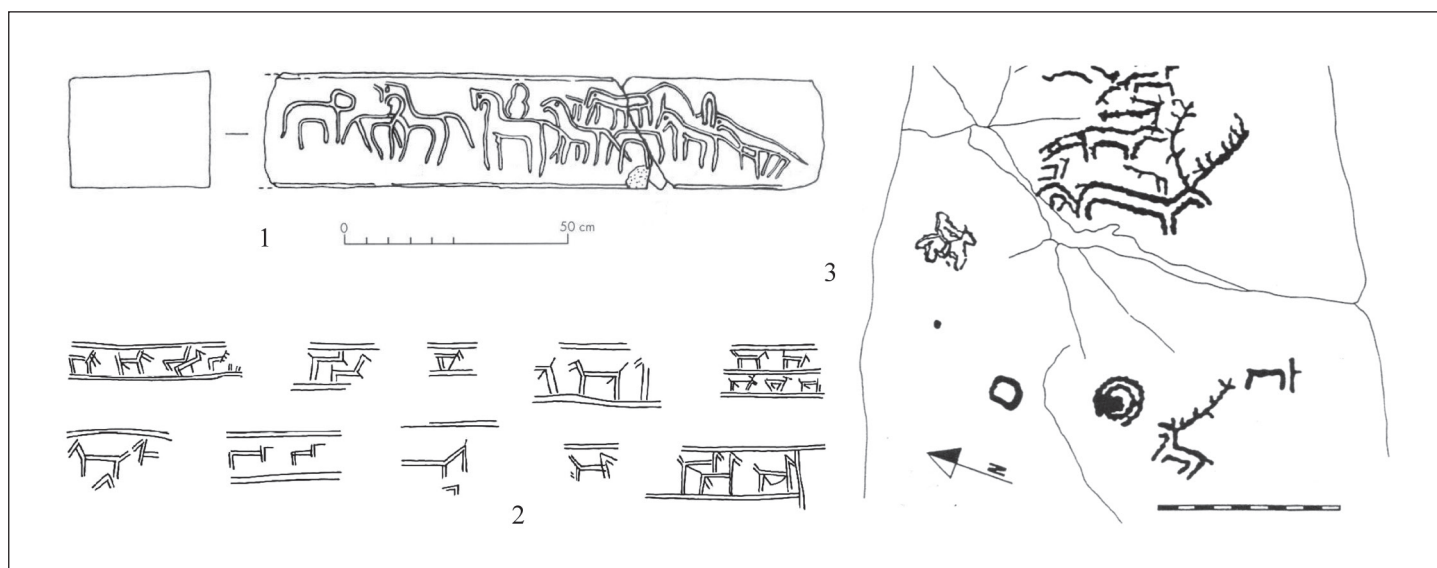


■ 5 : Photographie de détail, sous une lumière rasante, de la face B du bloc 5237 (© J. Masson Mourey).

et du remplissage d'un rempart où ils étaient eux aussi en position non primaire (Benoit 1955, 29-30 ; Coignard *et al.* 1998, 70-72). Considérant ces éléments comme appartenant à l'origine à un sanctuaire du premier âge du Fer, les gravures de l'oppidum des Caisses sont couramment situées entre le VII^e et le V^e s. av. J.-C. (Coignard *et al.* 1998, 68 ; Py 2011, 20). Par extension, la plupart des auteurs placent à la même période (Rolland 1968, 13-14 ; Roth-Congès 2004, 39 ; Arcelin 2005a, 162), voire vers la fin de l'âge du Bronze final (Arcelin 2005b, 254 ; Duval et Chausserie-Laprée 2011, 234 ; Golosetti 2011, 150 ; Marcadal 2014, 43), les stèles en remploi de *Glanum*. Cette potentielle attribution chronologique haute, au IX^e ou au VIII^e s. av. J.-C., semble appuyée par l'analogie des gravures des Caisses et du bloc 5237 de *Glanum* avec les décors céramiques zoomorphes géométriques « en double trait » de l'âge du Bronze final IIIb du Midi (fig. 6, n° 2). Les pentes occidentales du vallon de la Source (dit aussi vallon « Notre-Dame »), au pied de la colline qui domine le site au sud (fig. 1), c'est-à-dire près de là d'où provient le bloc 5237 et à l'endroit où H. Rolland localisait l'habitat primitif et le lieu de culte « indigène » (ou « sanctuaire des Glaniques »), ont justement livré de tels récipients ornés, de tradition mailhacienne (Lagrand 1968 ; Rolland 1968, 8-9 ; Lachenal 2010, 30-31, 43 ; Gomez de Soto et Nicolas 2020).

Ensuite, étant donné les ramures observées (la « tête radiée » de Michel Py, voir *supra*), on ne peut que souscrire à l'identification d'Y. Marcadal (voir *supra*) : les quadrupèdes gravés du bloc 5237 – du moins les deux spécimens complets – sont incontestablement des cervidés. La présence d'une queue écartant la possibilité qu'il s'agisse de chevreuils⁸, nous avons ici affaire à des représentations soit de daims, soit de cerfs. Entité complémentaire du cheval dans les mythologies européennes de l'âge du Bronze – il pourrait être en quelque sorte son avatar nocturne (Warmenbol 2016, 56) –, le cerf constitue la principale espèce chassée à l'âge du Bronze final et durant le premier âge du Fer en Gaule méditerranéenne (Py 2012, 76-77, 152). Très commune à ces périodes parmi les corpus rupestres d'Italie septentrionale (Poggiani Keller 2010), son iconographie dans l'art gravé du nord-ouest de l'Espagne montre de troublantes similitudes stylistiques avec les individus du bloc 5237 (fig. 6, n° 3). Cependant, tant que la datation des gravures de Galice flottera entre le Néolithique final et l'âge du Fer (Rodríguez Casal 2003, 178-179), la probabilité qu'il s'agisse d'une simple convergence fortuite devra être privilégiée.

Enfin, d'autres figurations de cervidés existent certainement à *Glanum*. La partie sommitale d'une très grande stèle (environ 2,80 m), pyramidale, aux arêtes chanfrei-



■ 6 : Comparaisons iconographiques régionales et extrarégionales. 1 : Linteau avec frise de chevaux gravés de l'oppidum des Caisses à Mouriers, Bouches-du-Rhône (d'après Coignard *et al.* 1998, 71, fig. 5). 2 : Décors d'incisions fines à motifs zoomorphes sur récipients en céramique de l'âge du Bronze final IIIb (faciès Mailhac I) de la région nîmoise, Occitanie (© <http://syslat.fr/>). 3 : Cervidés gravés de la roche de « Pedra do Cribro » à Armenteira (Galice, Espagne) (d'après Rodríguez Casal 2003, 182, fig. 11).

nées et retrouvée en plusieurs fragments dans la fouille des fortifications autour de la porte charretière, affiche une possible troisième ramure (Paillet, Tréziny 2003, 233, 235, fig. 142-c). Un autre fragment de stèle (la même ?), « portant des gravures de chevaux ou de cervidés », a été vu dans les fondations du mur hellénistique, à l'intérieur de la poterne, sans que l'on parvienne à le dégager (*ibid.*, 233).

Globalement, l'iconographie préromaine gravée de *Glanum*, abondante et diversifiée – cervidés donc, cavaliers armés ou non (Arcelin, Rapin 2003, 193, fig. 11 ; Paillet, Tréziny 2003, 233, 235, fig. 142 ; Arcelin 2005a, 162 ; 2005b, 255), motifs réticulés (Paillet, Tréziny 2003, 233, 235, fig. 142 ; Marcadal 2014, 42, fig. 11), quadrillages incisés (Roth-Congès 2003, 232, fig. 139), « boucle oblongue » (Bessac, Bouloumié 1985, 165), anthropomorphes (*ibid.*, 147)⁹ – mériterait de faire l'objet d'un inventaire systématique minutieux et d'une synthèse exhaustive et illustrée, comme cela a déjà été effectué pour le corpus des Caisses (Coignard *et al.* 1998). Une telle entreprise, que la présente note amorcera peut-être, devrait être menée de front avec une étude des supports – leurs natures exactes restant à déterminer : fragments de stèles ? de piliers ? de linteaux ?¹⁰ (voir *supra*) – et, dans l'idéal, avec la reprise des fouilles sur les pentes occidentales du vallon de la Source ainsi que sous la salle d'assemblée et les monuments alentours, d'où provient l'ensemble des éléments lapidaires en remploi, afin de documenter le « sanctuaire indigène » de l'âge du Bronze final et/ou du premier âge du Fer auquel participaient vraisemblablement les cervidés gravés du bloc 5237.

JULES MASSON MOUREY

Chercheur associé à TRACES (UMR 5608),
Université Toulouse - Jean Jaurès
3 rue Peyssonnel, Maison Saint-Claude, 13100 Aix-en-Provence
julesmassonmourey@yahoo.fr

AGATHE DESMARS

Chercheuse associée à l'IRAA (UAR 3155),
Université d'Aix-Marseille
3 rue Aude, 13100 Aix-en-Provence
desmarsagathe@gmail.com

JEAN-JACQUES MALMARY

Ingénieur de recherche à l'IRAA (UAR 3155), CNRS,
Université d'Aix-Marseille
5 rue du Château de l'Horloge, 13100 Aix-en-Provence
jean-jacques.malmary@univ-amu.fr

GABRIÈLE LARGUINAT-TURBATTE

Chercheuse associée à l'IRAA (UAR 3155),
Université d'Aix-Marseille
5 rue du Château de l'Horloge, 13100 Aix-en-Provence
g.larguinatturbatte@gmail.com

Remerciements

À Bernard Le Magoarou, Anne-Catherine de Saint-Laurent et Isabelle Hasselin Rous, pour avoir facilité la réalisation de cette étude, ainsi qu'aux deux rapporteurs des *Documents d'archéologie méridionale*, pour leurs judicieuses remarques.

Notes

1. Au point qu'il serait légitime de se demander s'il s'agit de la même gravure... Mais nous mettrons plutôt ces différences sur le compte d'une éventuelle négligence de la part d'H. Rolland dans l'enregistrement d'un tel type de vestige, de facture somme toute assez fruste et d'apparence relativement peu spectaculaire.
2. Financée par le Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, et accordée par le Centre des Monuments Nationaux.
3. H. Rolland, *Rapport de fouilles*, 1950, RAP07789, 13-15.
4. H. Rolland, *Journal de fouilles*, 1951, fiches du 7 et du 26 juin et du 2 et du 7 juillet.
5. La grande stèle fut dessinée et aussitôt érigée à l'angle sud-ouest du portique dominant la salle d'assemblée (H. Rolland, *Journal de fouilles*, 1959, fiches du 7 et du 8 juillet et *Rapport de fouilles*, 1959, RAP07807, 7-8, fig. 5-6).
6. Ce plan, non signé, ne figure pas dans les rapports. Conservé aux archives du SRA PACA et de l'IRAA, il a certainement été élaboré par Julien Bruchet (Bureau d'Architecture Antique).

7. L'un des blocs de cette assise, figurant également sur plusieurs photographies des premières fouilles, présente une feuillure sur son arête montante nord-est. Il peut être aisément assimilé à la stèle GLA2016100230, présentée dans une photographie du rapport de 1963, qui porte une feuillure à son angle sommital gauche (H. Rolland, *Rapport de fouilles*, 1963, RAP07812, C. 1407).
8. Et sa position dressée n'étant pas compatible avec celle d'un cheval – comme le suggérait H. Rolland (voir *supra*).
9. En outre, nous pensons avoir distingué, sur l'une des stèles remployées à proximité de la salle d'assemblée, un anthropomorphe à l'horizontale, aux membres inférieurs « en trident » (comme il en existe à Mouriès).
10. Dans le cas du bloc 5237, la lecture verticale des quadrupèdes de la face A' permet, a priori (car il s'agit d'un remploi), d'exclure l'hypothèse du linteau. La présence de gravures sur seulement trois côtés irait-elle en faveur d'un encadrement de porte ?

Références bibliographiques

- Arcelin 2005a** : ARCELIN P. – L'aristocratie celtique et ses représentations. In : DELESTRE X. (dir.) – *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Avignon, Édusud, 2005, p. 160-167.
- Arcelin 2005b** : ARCELIN P. – Les équidés dans l'iconographie de la Gaule méditerranéenne à l'âge du Fer. In : GARDEISEN A. (éd.) – *Les équidés dans le monde méditerranéen antique*. Actes du colloque d'Athènes (26-28 novembre 2003). Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2005, p. 249-266.
- Arcelin, Rapin 2003** : ARCELIN P., RAPIN A. – Considérations nouvelles sur l'iconographie anthropomorphe de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne. *Revue archéologique du centre de la France*, 24, 2003, p. 183-219.
- Benoit 1955** : BENOIT F. – *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône*. Gap, Ophrys, 1955, 71 p.
- Bessac et Bouloumié 1985** : BESSAC J.-C., BOULOUMIÉ B. – Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 18, 1985, p. 127-187.
- Bièvre-Perrin 2019** : BIÈVRE-PERRIN F. – Guide simplifié pour la RTI (Reflection Transformation Imaging) : révéler des reliefs invisibles à l'œil nu sur du mobilier archéologique. *RAAN*, 2019 (en ligne : <https://raan.hypotheses.org/2564>, consulté le 28/09/2022).
- Coignard et al. 1998** : COIGNARD O., COIGNARD R., MARCADAL N., MARCADAL Y. – Nouveau regard sur le sanctuaire et les gravures de l'âge du Fer de l'oppidum des Caisses (Mouriès, B.-du-Rh.). In : GRUAT Ph., GARCIA D. (dir.) – *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII^e – IV^e s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons*. Actes de la table ronde de Rodez (avril 2009). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 21, 1998, p. 67-83.
- Duval, Chausserie-Laprée 2011** : DUVAL S., CHAUSSERIE-LAPRÉE J. – Stèles en remploi et fortification primitive à Saint-Blaise. In : GRUAT Ph., GARCIA D. (dir.) – *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII^e – IV^e s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons*. Actes de la table ronde de Rodez (avril 2009). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 34, 2011, p. 205-240.
- Golosetti 2011** : GOLOSETTI R. – Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 34, 2011, p. 145-161.
- Gomez de Soto, Nicolas 2020** : GOMEZ DE SOTO J., NICOLAS A. – Oiseaux, quadrupèdes et monstres sur un vase de Glanum : données nouvelles pour l'interprétation des signes zoomorphes des céramiques de la fin de l'âge du Bronze. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 117, 2, 2020, p. 344-347.
- Lachenal 2010** : LACHENAL T. – *L'âge du Bronze en Provence : productions céramiques et dynamiques culturelles*. Thèse de Doctorat, Aix-Marseille Université, 2010, 3 vol., 446 p.
- LAGRAND 1968** : LAGRANDE Ch. – *Recherches sur le Bronze final en Provence méridionale*. Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence, 1968, 394 p.
- Malmary 2016** : MALMARY J.-J. – Vade-mecum de l'IRAA – La photogrammétrie par corrélation dense appliquée aux blocs d'architecture – Photoscan (Agisoft). *RAAN*, 2016 (en ligne : https://raan.hypotheses.org/files/2016/02/Photoscan_ModeEmploi_2015.pdf, consulté le 31/03/2017).
- Malzbender et al. 2000** : MALZBENDER T., GELB D., WOLTERS H., ZUCKERMAN B. – Enhancement of Shape Perception by Surface Reflectance Transformation. *HP Labs Technical Reports*, 38R1, 2000 (en ligne : <https://www.hpl.hp.com/techreports/2000/HPL-2000-38R1.pdf>, consulté le 16/02/2023).
- Malzbender, Gelb, Wolters 2001** : MALZBENDER T., GELB D., WOLTERS H. – Polynomial Texture Maps. In : *SIGGRAPH '01: Proceedings of the 28th annual conference on Computer graphics and interactive techniques*. New York, ACM Press, 2001, p. 519-528.
- Marcadal 2014** : MARCADAL Y. – Protohistoire de Saint-Rémy-de-Provence. In : Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Rémy-de-Provence (dir.) – *Saint-Rémy-de-Provence. Son histoire*. Aix-en-Provence, REF.2C, 2014, p. 13-51.
- Masson Mourey 2019** : MASSON MOUREY J. – First application of Reflectance Transformation Imaging (RTI) on Prehistoric Rock Engravings of the Monte Bego (Tende, Alpes-Maritimes, France). *International Newsletter on Rock Art*, 84, 2019, p. 25-30.
- Masson Mourey 2021** : MASSON MOUREY J. – *Images du corps en Méditerranée occidentale. Les stèles anthropomorphes néolithiques du sud-est de la France (V^{ème}-III^{ème} millénaire avant J.-C.)*. Thèse de Doctorat, Aix-Marseille Université, 2021, 748 p.
- Paillet, Tréziny 2003** : PAILLET J.-L., TRÉZINY H. – Notice 5. Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) : éléments culturels de la porte charretière de Glanum. *Gallia*, 60, 2003, p. 233-235.
- Poggiani Keller 2010** : POGGIANI KELLER R. – L'art rupestre du Valcamonica. In : BRETEAU E. (dir.) – *Roches de mémoire : 5000 ans d'art rupestre dans les Alpes*. Paris, Errance, 2010, p. 150-213.
- Py 2011** : PY M. – *La sculpture gauloise méridionale*. Paris, Errance, 2011, 208 p.
- Py 2012** : PY M. – *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'âge du Bronze à la Conquête romaine*. Paris, Errance, 2012, 399 p.
- Rodríguez Casal 2003** : RODRÍGUEZ CASAL A.-A. – Les pétroglyphes de Galice. In : GUILAINE J. (dir.) – *Arts et symboles du Néolithique à la Protohistoire*. Paris, Errance, 2003, p. 167-185.
- Rolland 1951** : ROLLAND H. – Nouvelle documentation sur le culte de Roquepertuse. *Revue d'Études Ligures*, 17, 2, 1951, p. 201-208.
- Rolland 1953** : ROLLAND H. – Fouilles de Glanum (1951-1952). Compte rendu sommaire. *Gallia*, 11, 1, 1953, p. 3-17.
- Rolland 1958** : ROLLAND H. – *Fouilles de Glanum (1947-1956)*. Paris, CNRS, 1958, 137 p. (11^e supplément à *Gallia*).
- Rolland 1968** : ROLLAND H. – Nouvelles fouilles du Sanctuaire des Glaniques. *Revue d'Études Ligures*, 34, 2-3, 1968, p. 7-34.
- Roth-Congès 2003** : ROTH- CONGÈS A. – Notice 5. Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) : aires culturelles à l'extérieur de la première enceinte. *Gallia*, 60, 2003, p. 230-233.
- Roth-Congès 2004** : ROTH-CONGÈS A. – Le contexte archéologique de la statuette de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 27, 2004, p. 23-43.
- Warmenbol 2016** : WARMENBOL E. – Le rôle du cerf dans l'âge du Bronze européen. Le mythe et la réalité : une première approche. In : PEPERSTRAETE S. (dir.) – *Animal et religion*. Bruxelles, Université Libre, 2016, p. 53-66.